

Conseil d'école du 2 novembre 2017 – 16 h 30

1 - Attribution et fonctionnement du conseil d'école

Le document officiel précisant les attributions du conseil d'école a été envoyé aux délégués des parents d'élèves et n'appelle aucun commentaire.

Le conseil d'école est une instance de présentation et de discussion d'améliorations possibles. Il est consulté pour avis.

2 - Présentation générale de l'école : politique éducative, cadre d'intervention, partenariat

L'école Jules Verne est une école française, conventionnée avec l'AEFE, gérée par des parents d'élèves. L'AEFE est une Agence de l'Etat français (la 10ème) qui assure le suivi et l'animation du réseau scolaire français à l'étranger : 494 établissements sur 136 pays.

Nous suivons les programmes et les recommandations ministérielles de l'Education Nationale française. Nous devons par ailleurs mettre place la politique de l'AEFE comme définie dans le Plan d'Orientation.

Parallèlement, nous sommes tenus de respecter certaines règles finlandaises de fonctionnement comme par exemple le taux d'encadrement dans les classes (1 adulte pour 7 enfants), la qualification des personnes que nous employons.

Chaque année, une inspectrice du service de la Petite Enfance de la ville d'Helsinki vient vérifier notre conformité sur ces deux points.

Nos actualités :

- a) Mise en conformité suite aux demandes de la ville d'Helsinki : rédaction du projet de l'établissement sous la forme demandée et mise en place des entretiens de la petite enfance. Ces entretiens individuels ont été réalisés en PS, MS, GS. Ils seront organisés pour les CP courant novembre. Nous avons eu un retour très positif des parents et des enseignants qui ont apprécié ce temps de discussion, et notamment l'échange sur les centres d'intérêt et les besoins de l'enfant selon ses parents pour qu'ils puissent être pris en compte en classe
- b) Reconnaissance des diplômes des assistants de classe : les assistants de classe possèdent un diplôme français. Nous travaillons actuellement pour faire valider ce diplôme par les services finlandais.
- c) Renouvellement du partenariat avec Ecole Européenne : signé fin juin 2017, ce partenariat continue pour les 2 années scolaires à venir.
- d) Réflexion autour de la mise en place d'un accord de partenariat avec le Lycée Franco-Finlandais pour permettre à nos élèves finnophones d'intégrer ce lycée à la fin du CM2 tout en leur permettant de bénéficier de l'enseignement français du CE1 au CM2.
Comme chaque année, une réunion d'information aura lieu le 28 novembre pour présenter le cursus de l'école Jules Verne aux parents qui seraient intéressés.
- e) Faire connaître notre école : notre école est appréciée par les parents d'élèves. Toutefois, chaque année, nous avons besoin de recruter de nouveaux élèves.
Le Comité de Gestion réfléchit à un projet pour rendre notre école plus visible, notamment par les parents du quartier : peinture au sol dans la cour et remplacement des barrières par un mobilier regroupant bancs, panneaux d'affichage et jardinières. Le coût de ce projet étant assez élevé, les membres du comité de gestion réfléchissent au financement avec pour objectif de ne pas impacter les frais de scolarité.

3 - Bilan de la rentrée 2017 : Effectifs et répartition, Organisation pédagogique

Actuellement, 122 élèves sont scolarisés à l'école Jules Verne. Les effectifs sont relativement stables d'une année sur l'autre.

La très grande majorité des élèves est rentrée en août. Quelques intégrations ont eu lieu par la suite pour répondre aux demandes de parents qui étaient sur la liste d'attente.

Cette année, au vu du nombre d'élèves par tranche d'âge, l'équipe enseignante a décidé de privilégier la répartition en classes de double niveau. Ce fonctionnement convient bien aux enseignants. Les retours des parents ont également été positifs.

Nous espérons pouvoir reconduire cette répartition l'année prochaine, mais cela n'est pas sûr, dans la mesure où nous sommes obligés de composer avec les effectifs que nous avons.

Au niveau de l'équipe enseignante, il y a eu peu de mouvement avec juste deux arrivées.

4 - Projets annuels

Cette année encore, plusieurs projets collectifs (toutes classes confondues) sont prévus. C'est un point sur lequel nous sommes très attentifs. C'est un des axes de notre projet d'école.

Quelques points forts cette année :

- Spectacle de fin d'année en décembre (jeudi 14)
- Journées des sciences en avril (16 au 20)
- Journée sportive en fin d'année (1er juin)
- Projets culturels autour de l'Art comme « La grande lessive » (12 octobre)
- 100 ans de la Finlande : accueil en fête le vendredi 8 décembre
- Projet de classe verte à Nuuksio pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 (17 et 18 mai)

Nous avons essayé d'améliorer notre communication de ces événements aux parents avec la mise en place d'un calendrier annuel. Il est en accès sur le site de l'école. <https://ecolejulesverne.fi/fr/academic-calendar/>

5 - Activités périscolaires

Clubs :

Cette année, le Comité de gestion a essayé de proposer de nouveaux clubs comme « Echecs en anglais », « Cirque » ou « Guitare ».

Deux difficultés se posent au Comité de gestion dans la mise en place des clubs : le recrutement de professeurs de qualité et l'obligation d'avoir au moins 7 élèves participant à un club, d'une tranche d'âge homogène (par exemple en sport il n'est pas possible de mélanger petits et grands)

En janvier, une nouvelle campagne d'inscription aux clubs sera lancée.

Cantine :

Une amélioration de la qualité des plats a été remarquée par certains élèves.

Un déjeuner avec les parents sera proposé à chaque classe (une classe par mois pour faciliter la logistique).

6 - Questions diverses

- *Est-il possible de prévoir un frigo pour mettre les goûters des enfants restant en garderie au frais le matin afin de pouvoir ajouter du beurre ou du fromage dans le pain et ainsi éviter de se limiter aux biscuits/fruits? Et si non, pourquoi ?*

Il est malheureusement impossible d'envisager un frigo car il n'y a ni la place de l'installer, ni le temps nécessaire pour identifier et distribuer son contenu aux enfants sur le temps du goûter (15min).

Nous pouvons néanmoins suggérer l'achat d'un sac ou sac à dos type glacière (lasten kylmälaukku en finnois) :

https://www.google.fi/search?biw=1097&bih=542&tbm=isch&sa=1&ei=Rcf9We2pJ4-dsAehyITABQ&q=lasten+kylm%C3%A4laukku&oq=lasten+kylm%C3%A4laukku&gs_l=psy-ab.3..0i24k1.92898.110693.0.111158.35.27.5.0.0.0.281.2408.21j4j2.27.0...0...1.1.64.psy-ab..6.9.978...0j0i67k1j0i13k1.0.Z5IXOEbO4cA
<http://lastenverkkokauppa.fi/fi/tuoteryhma/386964-skiphop-evaslaukut>

à associer à un accumulateur de froid(kylmävaraaja en finnois) :

https://www.google.fi/search?q=kylm%C3%A4varaaja&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKewiQsZDoiaXXAhXBzqQKH83BIEQ_AUICigB&biw=1097&bih=542

ou bien la boîte à goûter qui garde le froid pendant 7h grâce à son accumulateur intégré dans le couvercle:

<http://frozzyrack.se/?lang=en>

- *Est-il possible que la direction ouvre les portes d'entrée aux parents arrivant tôt devant l'école, 10 à 15 minutes avant l'heure de rentrée ou de sortie des élèves pour éviter de rester dehors dans le froid, la neige ou la pluie ?*

Oui bien sûr. L'entrée peut se faire par la 3^{ème} porte (à gauche) qui est ouverte avant 8h35, à la stricte condition que les enfants soient accompagnés de leurs parents et restent au Rez de Chaussée jusqu'à 8h35, sans monter à l'étage car les enseignants y travaillent.

- *Nous sommes en train de réfléchir si notre enfant va continuer à Jules Verne après sa classe CP : de combien de temps par jour les plus grands ont-ils besoin pour faire leurs exercices à la maison ? De quelle sorte sont les exercices habituellement ? : Révision de ce que l'on a fait en classe ou de nouvelles choses à apprendre avec les parents ? Merci pour votre réponse, les systèmes scolaires en France et en Finlande sont différents, alors c'est difficile de savoir sans expérience.*

Cf. compte rendu point 2d) pour la réunion d'information prévue le 28 novembre. :

Vous êtes les bienvenus à cette réunion d'information où sera présenté le cursus de l'école Jules Verne. Des parents Finlandais non francophones seront présents, qui ont fait le choix de laisser leur enfant dans les classes supérieures. Vous aurez alors l'opportunité de partager avec eux vos préoccupations et leur expérience.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, contactez vos délégués de parents

(delegates.parents@ecolejulesverne.fi) qui pourront vous mettre en contact avec des parents Finlandais qui ont choisi de laisser leurs enfants à l'école française après le CP.

Des RDV individuels avec les enseignants sont également possibles. Dès le CE1, tout comme en CP, les apprentissages se font en classe le plus possible et il y a peu de devoirs à la maison (surtout des révisions de leçons vues en classe)

- *Les enfants sont souvent assoiffés à l'heure de la sortie d'école. Avec l'hiver qui arrive et l'air sec à l'intérieur, pourrait-on en maternelle proposer pro activement aux enfants de boire une fois dans l'après-midi ? Même si l'eau est à disposition, certains enfants ne vont pas forcément penser à demander à boire, trop occupés dans leurs activités.*

De l'eau est proposée très régulièrement dans toutes les classes, (chaque classe dispose d'un évier et de gobelets individuels pour faire boire les enfants). Si toutefois cela ne suffit pas à certains enfants, il ne faut pas hésiter à le signaler aux enseignants qui seront particulièrement attentifs à cet enfant qui pourrait avoir des besoins plus importants.

- *Des réunions individuelles seront-elles initiées à court terme par les professeurs ? (ou vaut-il mieux que les parents sentant la nécessité d'un RDV prennent l'initiative ?)*

Des temps de réunion sont formalisés par l'école (déjà fait en PS, MS, GS) mais ne sont pas systématiques. Les parents doivent donc se sentir tout à fait libres de demander un rendez-vous avec l'enseignant dès qu'ils en sentent le besoin.

- *Le coût de ce qui est perçu comme une simple « mise en place de bancs mobiles devant l'entrée de l'école » est jugé excessif par rapport aux probabilités d'utilisation de ces bancs (compte tenu du court temps de climat favorable en Finlande).*

Cf. compte rendu point 2e)